

Demande de remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles pour l'année 2008



Si vous êtes propriétaire d'une terre agricole au Manitoba, veuillez remplir ce formulaire pour recevoir un remboursement des taxes scolaires payées en 2007.

REMARQUE : Ce remboursement s'applique aux TERRES AGRICOLES seulement.

Partie I - Renseignements personnels

www.gov.mb.ca/farmlandtaxrebate/index.fr.html

Nom :	N° d'assurance sociale :	
Adresse :	N° d'entreprise/TPS :	
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone : ()	Cellulaire : ()	

Partie II - Renseignements sur les terres agricoles

L'admissibilité des terres est indiquée par un montant figurant dans la colonne des biens-fonds accompagné de la classification Bien agricole dans la section des évaluations de votre relevé d'impôts fonciers.

Indiquez tous les numéros du rôle qui correspondent à une terre agricole que vous possédiez en 2008.				Achats ou ventes en 2008 (Mettez un « X » dans la colonne Achat ou Vente et joignez une copie de l'état des rajustements ou de la lettre de bilan de transaction de votre avocat.)			
Municipalité rurale	N° de rôle	Municipalité rurale	N° de rôle	Achat	Vente	Municipalité rurale	N° de rôle

Partie III – Preuve de paiement (photocopies uniquement)

Les taxes scolaires et les impôts fonciers de 2008, ainsi que toute pénalité ou tout intérêt, ont été payés en intégralité pour chacun des biens fonciers susmentionnés. Des preuves de paiement indiquant qu'aucun montant n'est en souffrance sont jointes. On peut également obtenir le timbre et la signature de la municipalité rurale sur ce formulaire en guise de preuve. Pour les biens fonciers achetés ou vendus en 2008, joignez une copie de l'état des rajustements ou de la lettre de votre avocat faisant rapport de la transaction.

Partie IV - Attestation

Je déclare que les renseignements qui figurent dans cette demande sont fidèles et exacts. Je comprends que les renseignements figurant dans cette demande peuvent être vérifiés. J'autorise également la municipalité à rendre publics des renseignements sur mes impôts fonciers et ma taxe scolaire. Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu du programme de remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles et serviront au traitement de cette demande, à la vérification de l'admissibilité à un remboursement, et à la vérification et au suivi nécessaires de ce programme. Ces renseignements sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur du programme au 1525, 1^{er} Rue Sud, bureau 100, Brandon (Manitoba) R7A 7A1. Tél. : 204 726-7068. Courriel : FSTR@masc.mb.ca.

Partie V - Envoi de la demande

Votre demande de remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles pour l'année 2008 doit être envoyée au bureau de la Société des services agricoles du Manitoba le plus près de chez vous (voir liste des bureaux au verso).

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date

Réservé à l'administration	Date d'inscription : _____	Par : _____

Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles

Liste d'adresses et renseignements

Veillez envoyer votre demande, accompagnée des preuves de paiement, au bureau d'assurances de la Société des services agricoles du Manitoba de votre région. Pour toute question, communiquez avec ce bureau ou envoyez-nous un message à FSTR@masc.mb.ca

Voici la liste de nos bureaux régionaux :

ALTONA

C. P. 1209
67, 2e Rue Nord-Est
R0G 0B0
324-2800 (Télec. : 324-2803)

CARMAN

C. P. 490
65, 3^e Avenue Nord-Est
R0G 0J0
745-5600 (Télec. 745-5605)

FISHER BRANCH

C. P. 359
Rue Main et av. Carpathian
R0C 0Z0
372-6619 (Télec. 372-6554)

HAMIOTA

C. P. 50
221, Rue Elm
R0M 0T0
764-3000 (Télec. 764-3014)

SANFORD

C. P. 7
8, Rue Main Nord
R0G 2J0
736-5010 (Télec. 736-5015)

SAINT-PIERRE-JOLYS

C. P. 249
466, Rue Sabourin Sud
R0A 1V0
433-7298 (Télec. 433-3282)

VIRDEN

C. P. 1570
247, Rue Wellington Ouest
R0M 2C0
748-4280 (Télec. 748-4284)

BEAUSÉJOUR

C. P. 50
Immeuble du gouv. provincial
R0E 0C0
268-6001 (Télec. 268-6060)

DAUPHIN

Immeuble du gouv. provincial
27, 2^e Avenue Sud-Ouest
R7N 3E5
622-2017 (Télec. 622-2076)

GLENBORO

C. P. 250
103, Rue Broadway
R0K 0X0
827-8870 (Télec. 827-8875)

NEEPAWA

C. P. 1179
41, Rue Main Est
R0J 1H0
476-7050 (Télec. 476-7094)

SOMERSET

C. P. 190
279, Rue Carlton
R0G 2L0
744-4062 (Télec. 744-4060)

STONEWALL

C. P. 277
383, Rue Main
R0C 2Z0
467-4710 (Télec. 467-4715)

BIRTLE

C. P. 39
726, Rue Main Ouest
R0M 0C0
842-7700 (Télec. 842-7705)

DELORAINÉ

C. P. 529
101, Avenue Finlay Est
R0M 0M0
747-2889 (Télec. 747-2050)

GRANDVIEW

C. P. 236
221, Avenue Roland
R0L 0Y0
546-5010 (Télec. 546-5015)

PORTAGE-LA-PRAIRIE

50, 24e Rue N-O, bureau 200
R1N 3V7
239-3499 (Télec. 239-3401)

SOURIS

C. P. 610
95, 1re Rue Nord
R0K 2C0
483-5060 (Télec. 483-5065)

SWAN RIVER

C. P. 1108
120, 6^e Avenue Nord
R0L 1Z0
734-9326 (Télec. 734-2685)